



Êtes-vous sûr de faire respecter la loi ?

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 14 novembre 2008

Êtes-vous sûr de faire respecter la loi ?

Réponse :

DNF n'a pas pour mission de remplacer les agents chargés du constat et de la répression des infractions à la loi Evin. C'est à chaque citoyen de saisir ces agents lorsqu'il le juge utile.

DNF, par contre pourra vous informer sur la manière et les moyens que vous pourrez utiliser pour arriver à vos fins. Elle pourra aussi, ponctuellement et pour l'exemple, intenter, à vos cotés, une action en justice contre un contrevenant.